

Les médecins libéraux en Ile-de-France

Répartition géographique

Dans le cadre de la mise en œuvre du second Schéma régional d'organisation sanitaire en Ile-de-France, la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Ile-de-France et l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France se sont associés pour réaliser, en 1999, une étude des densités médicales dans la région comportant deux parties distinctes. La première partie proposait un état des lieux de l'offre régionale et départementale et la seconde présentait une analyse prospective de l'offre sur les quarante prochaines années.

Au terme de ces analyses, l'Ile-de-France apparaît comme une région fortement médicalisée, mais marquée par des disparités départementales importantes.

C'est pour mieux connaître ces disparités infra-régionales que l'ORS a réalisé de nouvelles analyses à des niveaux géographiques plus fins, jusqu'à la commune et portant plus particulièrement sur les médecins libéraux car ceux-ci constituent souvent le premier recours aux soins.

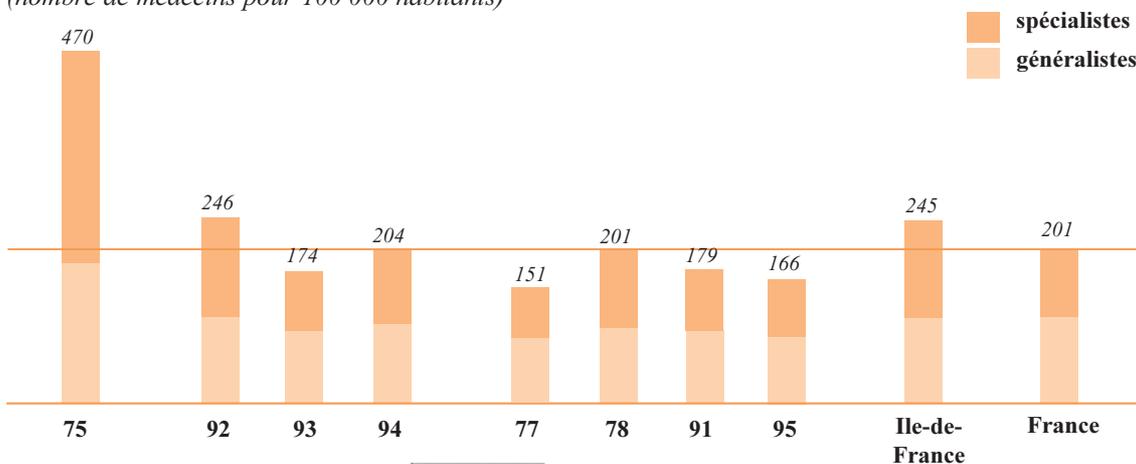
Cette plaquette présente les principaux résultats de cette étude complémentaire de la démographie médicale en Ile-de-France.

Le fichier ADELI du Ministère de la Santé recense 26 804 médecins ayant une activité libérale en Ile-de-France (que celle-ci soit exclusive ou partielle). Un peu moins de la moitié (12 702) sont généralistes et 14 102 exercent une spécialité.

Les densités médicales obtenues en rapportant ces effectifs à la population sont comparables à la moyenne nationale pour les généralistes (116 généralistes pour 100 000 habitants en Ile-de-France, contre 113 en France), mais très supérieures à la moyenne pour les spécialistes (129 spécialistes pour 100 000 habitants en Ile-de-France, contre 88 en France). Ces moyennes régionales recouvrent cependant d'importantes disparités départementales. Paris se situe très au-dessus de la moyenne nationale pour les généralistes et plus encore pour les spécialistes. En proche couronne, le département des Hauts-de-Seine se situe légèrement au-dessus de la moyenne, le Val-de-Marne tout juste au niveau national et la Seine-Saint-Denis très en-dessous. En grande couronne, seul le département des Yvelines atteint la moyenne nationale grâce à une forte densité de spécialistes, les autres sont très en-dessous, en particulier la Seine-et-Marne. C'est dans ces départements périphériques, à la fois mal pourvus en médecins et en forte croissance démographique que se justifie pleinement une analyse fine de la répartition géographique des médecins libéraux.

Densités de médecins libéraux dans les départements d'Ile-de-France

(nombre de médecins pour 100 000 habitants)



Les communes qui recensent le plus grand nombre de généralistes libéraux sont en fait des arrondissements de Paris. Quatre d'entre eux seulement, les 1er, 2ème, 3ème et 4ème arrondissements comptent moins de 100 généralistes libéraux. Les autres en comptent plus de 100 et les 17ème, 15ème, 13ème et 16ème arrondissements comptent plus de 300 généralistes libéraux (422 dans le 13ème arrondissement et 428 dans le 16ème arrondissement !).

En dehors de Paris, les communes qui recensent le plus grand nombre de généralistes libéraux sont Boulogne-Billancourt (148), Saint-Maur-des-Fossés (108), Versailles (100) et Créteil (99). A l'opposé, près de la moitié des communes d'Ile-de-France (619) ne recensent aucun généraliste. Une grande majorité de celles-ci sont des très petites communes de moins de 1000 habitants et, au total, ces 619 communes ne représentent que 331 844 habitants, soit 3% de la population francilienne. Cependant, une vingtaine de communes de grande couronne recensent à la fois plus de 1500 habitants et aucun généraliste exerçant en libéral.

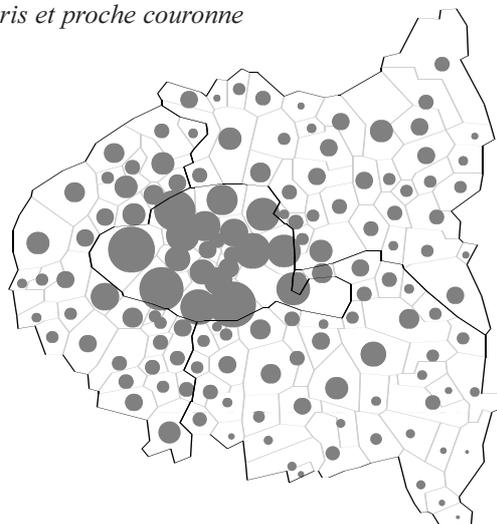
En terme de densités médicales, Paris se distingue encore avec des valeurs très élevées : on recense en effet plus de 100 généralistes libéraux pour 100 000 habitants dans chaque arrondissement et plus de 150 dans les arrondissements de l'ouest de la capitale. La plus forte densité est observée dans le 8ème arrondissement, où l'on recense 583 généralistes libéraux pour 100 000 habitants.

En dehors de Paris, parmi la trentaine de " grosses " communes de la région (plus de 50 000 habitants), beaucoup recensent plus de 100 généralistes libéraux pour 100 000 habitants, mais aucune ne dépasse 150 généralistes pour 100 000 habitants, le maximum étant observé à Neuilly-sur-Seine (149), Saint-Maur-des-Fossés (148), Antony et Boulogne-Billancourt (139). A noter, en revanche, des densités particulièrement faibles dans quelques communes importantes de la région : Montreuil (72 généralistes libéraux pour 100 000 habitants), Pantin (78), Nanterre et Sartrouville (80), Sarcelles (81).

Au niveau cantonal, la couverture médicale apparaît plus homogène qu'au niveau communal puisque tous les cantons disposent d'au moins un généraliste libéral. Les petites communes de grande couronne sont en effet regroupées autour d'un chef lieu qui, même s'il s'agit également d'une petite commune, dispose toujours d'un ou plusieurs généralistes.

Effectif de généralistes libéraux par commune

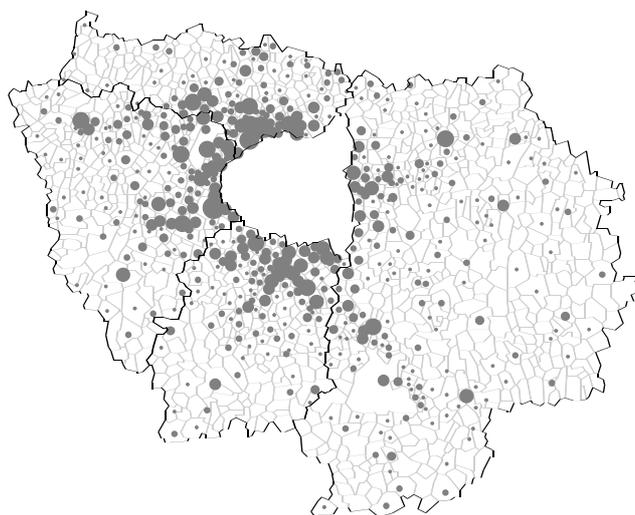
Paris et proche couronne



0 5 10 km



Grande couronne francilienne

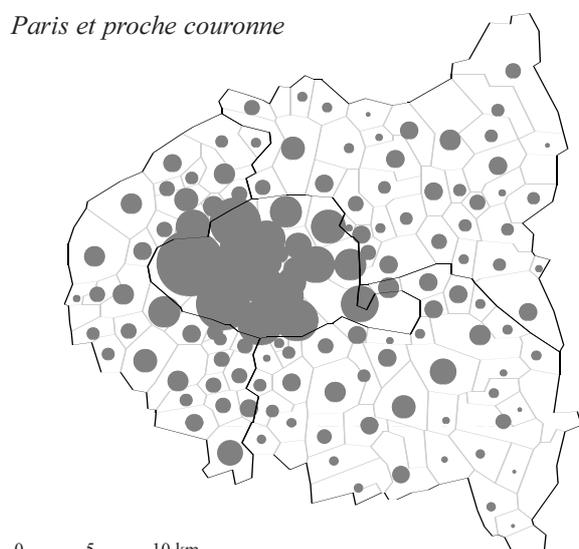


0 20 40 km

Source : DRASS - DREES Fichier ADELI - Situation au 1.1.1998

Effectif de spécialistes libéraux par commune

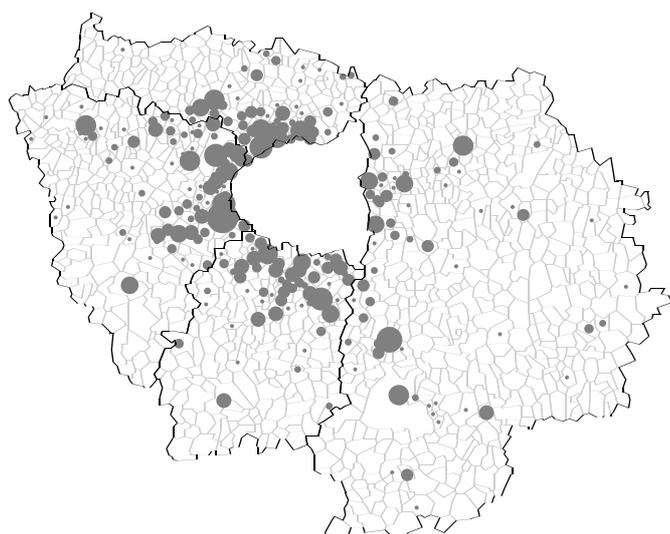
Paris et proche couronne



0 5 10 km



Grande couronne francilienne



0 20 40 km

Avertissement : l'utilisation du fichier ADELI pour une exploitation communale est délicate et les effectifs présentés ici doivent être considérés avec la plus grande prudence, car ils sont susceptibles de varier fortement.

Comme pour les généralistes, les communes où l'on recense le plus grand nombre de spécialistes libéraux sont en fait des arrondissements parisiens. Trois d'entre eux seulement, les 1er, 2ème et 3ème arrondissements comptent moins de 100 spécialistes libéraux. Les autres en comptent plus de 100 et les 17ème, 15ème et 16ème arrondissements comptent plus de 500 spécialistes libéraux (857 dans le 16ème arrondissement !).

En dehors de Paris, les communes qui recensent le plus grand nombre de spécialistes libéraux sont Neuilly-sur-Seine (216), Versailles (186), Boulogne-Billancourt (178), Melun (118), et Antony (117). En grande couronne, l'offre apparaît concentrée dans les communes limitrophes de la proche couronne, notamment à l'ouest et dans quelques communes importantes situées en périphérie. Ces dernières peuvent jouer le rôle de pôle médical pour les zones moins urbanisées qui les entourent.

A l'opposé, plus de 70% des communes d'Ile-de-France (922) ne recensent aucun spécialiste. Une grande majorité d'entre elles sont des communes de moins de 1000 habitants et rares sont celles qui dépassent 5000 habitants. Toutefois, certaines communes de plus de 10 000 habitants ne recensent aucun spécialiste : c'est le cas d'Osny (14 300 habitants), Carrières-sur-Seine (12 050 habitants), Valenton (11 426 habitants), Villetaneuse (11 376 habitants), La Queue-en-Brie (10 852 habitants) et Morangis (10 611 habitants). Au contraire, la présence d'une clinique ou d'un centre médical sur le territoire d'une petite commune peut être à l'origine de situations atypiques : c'est ainsi qu'Evécquemont, dans les Yvelines, recense 672 habitants, aucun généraliste et onze spécialistes. Finalement, un peu moins de 11% de la population francilienne habite une commune sans spécialiste.

En terme de densités médicales, les variations communales sont évidemment beaucoup plus importantes pour les spécialistes que pour les généralistes. Les densités sont particulièrement élevées dans le centre de la région, notamment dans la partie ouest de celle-ci (Paris, Hauts-de-Seine, partie orientale des Yvelines), alors que le centre de la Seine-et-Marne et l'ouest du Val-d'Oise présentent de vastes étendues sans spécialiste.

Les disparités s'atténuent mais ne disparaissent pas au niveau cantonal, puisque dix neuf cantons franciliens (dont deux en proche couronne) ne recensent aucun généraliste sur leur territoire.

Quelques facteurs explicatifs des variations constatées

La concentration de l'offre dans le centre de la région, notamment à Paris, peut suggérer une relation forte entre population et densité de médecins libéraux. Cette relation existe, bien sûr, mais elle n'est forte ni pour les généralistes ni pour les spécialistes avec, dans les deux cas, un coefficient de corrélation assez faible entre ces variables. Si les cantons les plus mal pourvus sont essentiellement des cantons faiblement peuplés, le lien entre densité de médecins et population n'est pas du tout systématique, ce qui suggère l'existence d'autres facteurs influençant la densité de médecins. De fait, des analyses statistiques multivariées réalisées au niveau cantonal montrent le poids important des variables sociales. Les densités de généralistes et de spécialistes sont corrélées positivement avec les variables "proportion de cadres", "de plus de 60 ans" et "revenu par foyer fiscal". Elles sont en revanche corrélées négativement avec les variables "proportion d'ouvriers" et "population sans activité".

L'inégale répartition des médecins libéraux, notamment des spécialistes, entre le centre de la région fortement peuplé et la périphérie qui l'est moins ne constitue pas en soi une inégalité. Il est normal, en effet, que les spécialités, en particulier les plus rares, soient implantées là où se trouve la population francilienne. Le déséquilibre de l'offre médicale régionale est simplement à l'image de la démographie régionale. Les disparités liées aux caractéristiques sociales de la population sont moins acceptables. Elles traduisent une propension des médecins libéraux à s'installer dans les quartiers les plus favorisés vraisemblablement préjudiciable à un accès aux soins de l'ensemble de la population.

Deux caractéristiques socio-démographiques contribuent à ce qu'un canton francilien soit mal pourvu en médecins libéraux : une faible population et des caractéristiques sociales défavorables.

Conclusion

En Ile-de-France, en 1998, la moitié des communes ne dispose pas de médecin généraliste et près des trois quarts ne comptent aucun médecin spécialiste. A quelques exceptions près, ces nombreuses communes dépourvues de médecins libéraux sont des petites communes et, finalement, seulement 3% des Franciliens vivent dans une commune sans généraliste et moins de 11% vivent dans une commune sans spécialiste.

La même analyse réalisée au niveau du canton montre que chaque canton francilien compte au moins un généraliste et seulement dix neuf cantons (représentant moins de 2% de la population francilienne) ne recensent aucun spécialiste. A l'opposé, certaines communes du centre de la région (notamment des arrondissements de l'ouest parisien) comptent plusieurs centaines de médecins ce qui, rapporté à leur population, représente souvent un médecin pour moins de 500 habitants, voire un médecin pour moins de 100 habitants (un médecin libéral pour 56 habitants dans le 8ème arrondissement de Paris !).

En matière de démographie médicale comme dans bien d'autres domaines, l'Ile-de-France se présente donc comme une région relativement favorisée, mais surtout comme une région de forts contrastes, contrastes qui se vérifient à tous les niveaux géographiques.

Cette offre abondante mais mal répartie, peut elle bénéficier à l'ensemble des Franciliens ?

La région étant relativement petite et disposant d'infrastructures routières et ferroviaires bien développées, il est probable que oui, pour une part importante de la population. Cependant la réponse doit être largement nuancée pour certaines personnes peu mobiles ou dont le recours à un spécialiste prend un caractère d'urgence. Elle doit l'être également pour les personnes en situation de précarité dont les difficultés résident autant dans l'accès à l'information pour un recours au soin approprié que dans le recours au soin lui-même. La distance ne constitue pas le seul obstacle à un recours médical en secteur libéral. Les éventuelles démarches ou les questions d'ordre financier peuvent en effet être aussi dissuasives que quelques kilomètres à parcourir.